

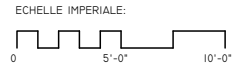
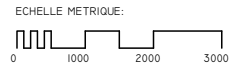
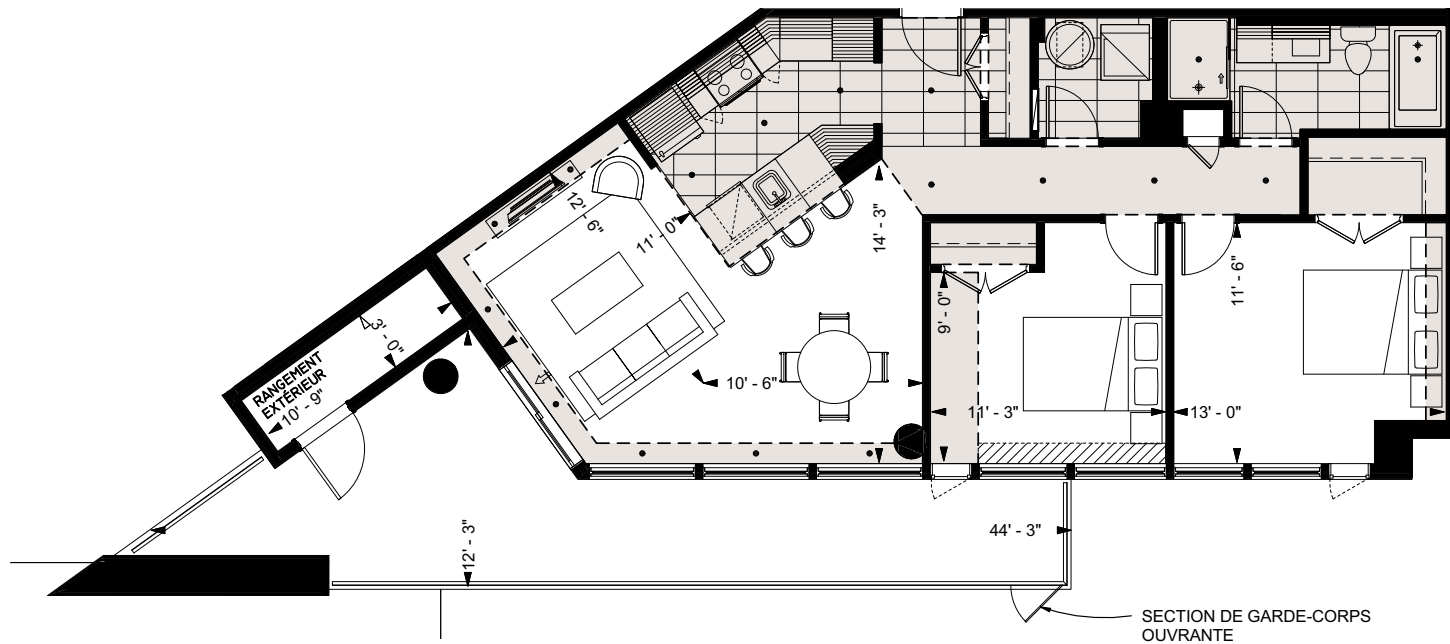


humania
CONDO_NATURE

102

2 CHAMBRES

SUPERFICIE CONSTRuite (BRUTE)	1045	p.c.
SUPERFICIE HABITABLE (NETTE)	940	p.c.
SUPERFICIE TERRASSE	272	p.c.



NOTES IMPORTANTES :

NOTE 1 : LA SUPERFICIE BRUTE EST CALCULEE EN INCLUANT LES MURS EXTERIEURS ET LA MOITIE DES MURS MITOYENS. LA SUPERFICIE NETTE EST CALCULEE A LA SURFACE INTERIEURE DES MURS MITOYENS ET EXTERIEURS. LES DIMENSIONS ET SUPERFICIES SONT APPROXIMATIVES ET SUJETTES A CHANGEMENTS. LA DIMENSION, ET LA QUANTITE DES ELEMENTS DE STRUCTURE (COLONNES ET/OU MUR DE CONTREVENTEMENT) PEUVENT ETRE MODIFIEES SANS PREAVIS. LES MASSES GRISSES REPRESENTENT LES RETOMBES DE PLAFOND EN GYPSE NECESSAIRE AU PASSAGE DE LA MECANIQUE DU BATIMENT (PEUVENT ETRE MODIFIEES SANS PREAVIS). D'AUTRES CHANGEMENTS PEUVENT ETRE APPORTES POUR PERMETTRE LE PASSAGE DE CONDUITS DE PLOMBERIE, DE VENTILATION OU DE STRUCTURE.

NOTE 2 : LA POSITION ET LA GRANDEUR DES FENETRES ET TERRASSES AUX ETAGES PEUVENT VARIER LEGEREMENT SANS PREAVIS.

NOTE 3 : TOUS CHANGEMENTS DU CLIENT DANS LE POSITIONNEMENT DES MURS ET RETOMBES DE PLAFOND PEUVENT ENTRAINER DES COUTS ADDITIONNELS LIES A L'INSTALLATION DES GICLEURS.

